



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025

Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de Tours Métropole Habitat

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Madame ROCHER, Administrateurs.

Excusés

Monsieur DENIS, Président de Tours Métropole Habitat, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET, Vice-Présidente,
Madame BLUTEAU, qui avait donné pouvoir à Madame BA-TALL
Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur MARTINS
Madame LEMAURE, qui avait donné pouvoir à Monsieur CHANDENIER
Madame MOREAU,
Monsieur VALLET, qui avait donné pouvoir à Monsieur MOURABIT
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,

Absents

Monsieur ARNOULD, Madame JOVENEUX, Monsieur LECOTE, Madame MOSNIER, et Monsieur THOMAS.

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Madame JEANDROT, Cheffe de l'Unité PHRU à la Direction Départementale des Territoires,
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat
Madame FROMIAU, Secrétaire du CSE de Tours Métropole Habitat

Présidence de Madame GOBLET, Vice-Présidente

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE TOURS METROPOLE HABITAT POUR L'EXERCICE 2024

(A/322)

Le Directeur Général, la Directrice Financière/Comptable et la Directrice Gestion Locative présentent au Conseil d'Administration le Rapport d'Activité ainsi que le Compte Administratif et Financier pour l'exercice 2024, complété par :

- le Bilan du Contentieux Locatif,
- l'État des Réserves Foncières,
- le Rapport d'Activité de la Commission d'Attributions de Logements,
- le Tableau de Bord Social d'Occupation du Patrimoine,

Le rapport correspondant est joint au présent compte-rendu.

Le Directeur Général demande à la Directrice Financière et Comptable de présenter le Rapport Financier 2024 qui se solde par un résultat de 2 456 324.39 €.

A partir d'un diaporama, la Directrice Financière et Comptable présente les comptes de Fonctionnement et d'Investissement. Ce document est joint au présent compte rendu.

Le Cabinet RSM, représenté par Madame Hélène KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat, présente le rapport 2024. Le document est joint également au compte-rendu.

Madame KERMORGANT rappelle, tout d'abord, le rôle qui est assigné au Commissaire aux Comptes par la Loi, à savoir : l'audit des comptes annuels et leur certification. Cette mission a été confiée au Cabinet RSM par le Conseil d'Administration. Le Cabinet a donc effectué l'audit des comptes annuels de Tours Métropole Habitat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Madame KERMORGANT formule l'opinion suivante : « *Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office à la fin de cet exercice.* »

Madame KERMORGANT tient par ailleurs à souligner les très bonnes conditions dans lesquelles se déroule sa mission, et note l'implication de la Direction Financière et Comptable et de l'ensemble de l'Office dans le respect des procédures et des préconisations qu'elle peut émettre.

Madame GOBLET, Vice-Présidente, remercie le Cabinet RSM pour son rapport et félicite les équipes de Tours Métropole Habitat pour la tenue des comptes de l'Office.

La Directrice Gestion Locative présente le Rapport d'Activité de la Commission d'Attributions de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL), Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

La Directrice Gestion Locative présente le Rapport d'Activité des impayés et recouvrement. Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

À l'issue de cette présentation, le Directeur Général propose au Conseil d'Administration d'approuver le rapport d'activité et d'affecter le résultat comptable de l'exercice 2024 dans les conditions suivantes :

	Au 01/01/2024	+	-	Au 31/12/2024
C/12-Résultat	2 981 890.82	2 456 324.39	2 981 890.82	2 456 324.39 (*)
C/11-Report à nouveau	53 652 983.75	2 655 956.59(1)	1 875 920.44 (2)	54 433 019.90
TOTAUX	56 634 874.57			56 889 344.29

(*) dont 1 609 257.52 € des activités relevant du SIEG

(1) Affectation du résultat 2023

(2) Cf : Délibération du Conseil d'Administration du 16/12/2024 : Affectation de Ressources des Programmes terminés et soldés



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'une part, d'approuver le rapport d'activité pour l'exercice 2024 et de décider :

- d'adopter le résultat d'exploitation pour l'année 2024 : 2 456 324.39 €,
- d'approuver le bilan annexé à la présente délibération, qui est arrêté définitivement, pour un montant de 458 313 792.82 €, figurant pour le total de l'Actif et pour le total du Passif,
- de donner quitus au Directeur Général pour tous les actes qu'il a accomplis es-qualité au titre dudit exercice,
- de constater pour ce même exercice, l'accomplissement de la mission du Commissaire aux Comptes et de prendre acte du contenu du rapport présenté.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20/06/2025 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**